

VILLE DE BROSSARD

# MÉMOIRE SUR LA RÉALITÉ POLICIÈRE

21 OCTOBRE 2020



[brossard.ca](http://brossard.ca)

 **brossard**

## INTRODUCTION

La Ville de Brossard est heureuse de présenter un mémoire suivant le dépôt, par le gouvernement du Québec, du livre vert intitulé « Réalité policière au Québec, modernité, confiance et efficience ».

Brossard, une ville en plein essor, est un milieu de vie de qualité et harmonieux. Elle offre, en plus des services traditionnels municipaux, une variété de services qui couvrent l'ensemble des besoins des Brossardois en termes de sports, loisirs et culture. Son offre commerciale et résidentielle est sans pareille sur le territoire de la CMM. Brossard peut avantageusement être considérée comme le centre-ville de la Rive-Sud.

Ses citoyens ont exprimé, sur plusieurs tribunes, au cours des dernières années, leurs préoccupations sur les déficiences de la couverture policière de leur ville, sur une croissance anticipée de la criminalité avec la venue de trois stations du REM et sur la présence d'importants pôles commerciaux sur son territoire. Toutefois, Brossard étant confinée dans un cadre de gouvernance d'agglomération dans lequel elle est largement minoritaire, ses actions sont limitées.

Bien que préoccupés par la criminalité organisée et à grande échelle, les citoyens ont principalement des interactions de proximité, et souvent uniques, avec les policiers. La majorité des citoyens est d'abord sensible aux enjeux de sécurité routière et de présence policière dans la ville.

Le mémoire de la Ville de Brossard ne s'attardera qu'essentiellement à cette dimension de proximité du travail policier. Brossard n'a pas la prétention du statut d'expert en matière policière. Toutefois, elle juge utile, dans le cadre de cet exercice de réflexion sur la réalité policière, que soient partagées les préoccupations et les attentes de ses citoyens.

## Ville de Brossard

### Pôle de développement en pleine croissance

Brossard traverse une période exaltante qui transformera à jamais son statut au sein de la Rive-



Sud et de la Communauté métropolitaine de Montréal. Peu de villes ont connu une effervescence aussi marquée au cours des dernières années. À titre d'exemple, la mise en service du REM, le nouveau pont Samuel-De Champlain, le projet d'élargissement de l'autoroute 30, et la création d'aires TOD témoignent quotidiennement de nouvelles réalités sur le territoire brossardois.

Le Quartier DIX30, quant à lui, compte plus de 300 magasins, deux salles de spectacles, des bars et plus de 50 restaurants de toutes sortes. Encore tout jeune, il est déjà considéré comme le deuxième plus grand centre d'achats au Canada et le premier centre de type « lifestyle » au pays. On estime que plus de 23 millions de personnes le visitent chaque année.

Brossard poursuivra son expansion et anticipe que l'augmentation observée quant au nombre de logements depuis 2017 se poursuivra jusqu'en 2027, selon nos projections.

La population de Brossard s'élève à 89 092 habitants en 2020. Ce nombre a progressé de 20 % en dix ans et, selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec, Brossard poursuivra sa croissance et comptera près de 102 000 résidents en 2026.

Cette croissance phénoménale à elle seule apporte son lot de défis et nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour que chaque citoyen trouve à Brossard un milieu de vie sain et sécuritaire.

## Milieu multiculturel



Douzième ville en importance au Québec, Brossard compte un élément distinctif alors que 57 communautés culturelles vivent harmonieusement sur son territoire. Il s'agit d'approximativement 40 % de sa population. La ville de Brossard possède donc la plus grande concentration d'immigrants hors Montréal et s'est nommée « ville multiculturelle » en 1989.

Origine ethnique	Population (2011)	Pourcentage	Population (2016)	Pourcentage
Chinois	9 815	12,5 %	11 960	14,2 %
Noir	3 335	4,2 %	4 355	5,2 %
Sud-Asiatique	3 420	4,3 %	3 805	5,4 %
Arabe	3 945	5 %	5 025	6 %
Asiatique du Sud-Est	2 710	3,4 %	2 435	2,9 %
Latino-Américain	2 475	3,1 %	3 600	4,3 %
Asiatique occidental	1 770	2,2 %	2 055	2,4 %
Philippines	865	1,1 %	755	0,9 %
Autres	1 840	2,3 %	890	1 %

Recensements canadiens de 2011 et 2016

De nombreux organismes interculturels et communautaires ont vu le jour à Brossard, notamment l'Association des femmes d'ici et d'ailleurs, la Maison internationale de la Rive-Sud, le Centre Sino-Québec de la Rive-Sud, la Communauté philippino-canadienne de la Rive-Sud ainsi que les Services et formations aux immigrants en Montérégie. Les nombreuses communautés qui font partie du tissu urbain brossardois composent une mosaïque culturelle unique et constituent une richesse dont peu de villes bénéficient.

### **AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL – FONCTIONNEMENT**

Brossard est l'une des cinq villes liées de l'agglomération de Longueuil. De par sa population, elle est la deuxième ville en importance parmi ces cinq villes. Elle partage notamment les services de sécurité incendie, de police, d'eau potable, de gestion des matières résiduelles et de transport collectif avec Boucherville, Longueuil, Saint-Bruno et Saint-Lambert. La gouvernance est sous la responsabilité de la ville la plus peuplée, soit Longueuil.

Le financement des services d'agglomération est établi en grande partie en fonction du potentiel fiscal des municipalités, nonobstant l'utilisation réelle des services et le nombre de résidents de chaque municipalité. La contribution de Brossard au budget de l'Agglomération est de l'ordre d'environ 23 %, soit 82,2 M\$ sur 351,8 M\$ (2020) alors que sa quote-part est de plus de 33,5 M\$ pour la sécurité publique.

### **SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SPAL)**

Le Service de police de l'agglomération de Longueuil est composé d'environ 1 000 employés, dont près de 600 policiers. Il assure la sécurité des citoyens sur un territoire spécifique d'une superficie de 310 km<sup>2</sup> et qui comprend les villes liées de l'agglomération. Son mandat consiste à maintenir l'ordre et la sécurité publique dans le but de protéger la vie et la propriété des citoyens, prévenir le crime et les infractions et veiller à l'application des lois et règlements québécois et municipaux.

Compte tenu de la population qu'il doit desservir, le SPAL est un service de niveaux III. Si la tendance actuelle se maintient, il devra inévitablement transiter vers un niveau supérieur d'ici quelques années.

Au début des années 2000, la Ville de Brossard a perdu son service de police local. Les policiers ont donc été relocalisés à la ville centre. Les effectifs du SPAL sont aujourd'hui répartis à divers endroits sur le territoire :

- Au 699, boulevard Curé-Poirier, à Longueuil;
- Au 4700, rue Leckie, près de l'aéroport de St-Hubert;
- Au centre d'enquêtes situé sur le boulevard Cousineau, dans l'arrondissement de Saint-Hubert.

## ENJEU NO 1 : UNE PRÉSENCE POLICIÈRE DE PROXIMITÉ INTÉGRÉE DANS SON MILIEU

### BESOINS EXPRIMÉS PAR LES CITOYENS

Les citoyens de Brossard ont exprimé à maintes reprises, lors de différents forums et consultations, leurs préoccupations concernant la déficience de couverture policière sur leur territoire, ce qui résulte en un sentiment d'insécurité et de crainte d'une hausse de la criminalité associée notamment à l'arrivée de trois nouvelles stations du REM.

Lors d'un exercice de consultation publique réalisé par le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde (INM), auquel ont participé les élus de Brossard, les Brossardois ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient une couverture policière de leur territoire plus tangible, plus visible et davantage engagée dans la communauté.

Les citoyens de la ville sont aussi très sensibles au respect de la grande diversité culturelle qui prévaut dans leur ville. Bien que d'intéressantes initiatives de rapprochement aient été entreprises par le SPAL, les citoyens demeurent soucieux de la pérennité et de l'évolution de ces nouvelles actions.

Pour les citoyens, quelques immersions sporadiques ne peuvent suffire à favoriser l'amélioration du lien de confiance et du sentiment de sécurité.

Pour gagner en efficacité auprès des citoyens, les services policiers doivent être plus visibles, facilement accessibles, de proximité et en interaction constante avec les divers milieux de Brossard.

### DES POLICIERS LOIN DES LIMITES TERRITORIALES DE LA VILLE

La ville de Brossard est actuellement desservie par le SPAL avec deux postes répartis à deux endroits, soit au 699, boulevard Curé-Poirier, à Longueuil et au 4700, rue Leckie, près de l'aéroport de St-Hubert (voir les cartes en annexe 2). C'est de ce dernier endroit, difficile d'accès, situé à une distance d'une quinzaine de kilomètres de Brossard que sont concentrés les services de patrouille desservant notre ville. Un patrouilleur peut être en déplacement vers Brossard entre une et deux heures par jour. Comme on peut le constater sur les cartes en annexe 2, il y a une distance significative entre les postes où se trouvent les agents et la ville de Brossard. Compte tenu du fait que les citoyens doivent traverser ou emprunter des artères importantes (autoroutes



10 et 30, les routes 112, 116, 132 et 134) pour avoir accès à leur poste le plus près, cette réalité fait en sorte que la proximité entre les policiers et les Brossardois est inexistante.

Les Brossardois ont pu compter sur la présence d'un poste de police sur leur territoire durant de très nombreuses années avant la fermeture de ce dernier dans la foulée des réorganisations

policières au début de l'an 2000. Pour la grande majorité des citoyens, le mode de fonctionnement de la desserte policière actuel à Brossard est perçu comme une réduction significative de service et une source d'insécurité grandissante.

Avec une population qui atteindra plus de 100 000 citoyens d'ici quelques années, les multiples enjeux liés aux projets de développement des trois stations du Réseau express métropolitain (REM), les nombreux projets immobiliers d'envergure, ainsi que la particularité géographique de son territoire, il est difficile de comprendre comment une desserte policière aussi éloignée et peu fonctionnelle peut répondre efficacement au besoin de sécurité de la. La ville de Brossard doit impérativement compter sur un poste de police local afin de desservir adéquatement ses citoyens, et ce, en complément d'une transformation vers une approche policière plus intégrée dans son milieu.

La sécurité routière est sans contredit la préoccupation la plus importante pour nos citoyens. Paradoxalement, les inquiétudes des Brossardoises et des Brossardois ne se limitent pas particulièrement aux zones accidentogènes ou aux zones à forte densité routière. En effet, les citoyens souhaitent d'abord et avant tout que leurs rues soient sécuritaires et que les policiers s'en préoccupent et interviennent comme s'ils y résidaient.

Une analyse comparative de plusieurs villes au Québec<sup>1</sup>, incluant celles desservies par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ou par la Sûreté du Québec (SQ), nous permet d'affirmer que toutes les villes ou communautés de 50 000 habitants dans la province peuvent compter minimalement sur un poste de police ou un point significatif de desserte policière sur son territoire. Dans le cas de Brossard, c'est une situation inacceptable.

De plus, nous n'avons pas été en mesure de recenser une ville ou une communauté canadienne de 100 000 résidents n'ayant pas sur son territoire au moins un poste de police ou un point de service significatif de desserte policière.

## LA POLICE DE QUARTIER



En 1998, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) a amorcé un virage de proximité et d'adaptation des besoins locaux qui reposait sur un rapprochement avec la population. Le déploiement d'une police dite « de quartier » à Montréal soulignait l'importance d'une relation étroite entre l'organisation policière et les quartiers desservis.

M. Jacques Duchesneau, ancien chef de police de la Communauté urbaine de Montréal avait d'ailleurs déclaré à cette époque : « Confier la responsabilité géographique d'un quartier à une équipe de travail créera chez les policiers un sentiment d'appartenance à ce territoire. Ils acquerront une connaissance approfondie des

---

<sup>1</sup> Présenté en annexe.

besoins des citoyens, des ressources disponibles dans le quartier, ainsi que des caractéristiques géographiques, sociales et criminelles de celui-ci ».

Les nombreux contacts qu'ils établiront avec les citoyens créeront inévitablement un sentiment de confiance mutuelle, propice à l'échange d'information, condition de base pour la réalisation des nombreuses activités policières. Étant responsables d'un territoire, les policiers se rapprocheront des citoyens, ce qui facilitera l'instauration d'un partenariat.<sup>2</sup> »

Les fondements d'une approche de police de quartier semblent encore pleinement d'actualité. Sans reproduire intégralement ce modèle de fonctionnement, mais en l'adaptant à la réalité d'aujourd'hui, cela permettrait, par exemple, pour une ville comme Brossard :

- De prévoir qu'un poste de police soit situé au cœur du territoire de la ville et qu'il soit doté d'une direction locale et de ressources dédiées à la couverture de la ville;
- D'avoir une meilleure imputabilité des gestionnaires envers les citoyens par une responsabilisation géographique de proximité;
- D'assurer une étroite collaboration avec l'administration municipale locale;
- De favoriser plus d'efficacité dans la réponse des patrouilleurs concernant les appels de citoyens;
- De garantir aux citoyens un accès à des policiers présents et visibles sur leur territoire;
- De cultiver un sentiment de confiance mutuelle entre policiers et citoyens et créer un sentiment d'appartenance croissant chez les policiers;
- De développer davantage un leadership communautaire et une meilleure compréhension des enjeux culturels et locaux.

## UNE GOUVERNANCE D'AGGLOMÉRATION MAL ADAPTÉE

Dans le cadre juridique qui prévaut actuellement, une ville de l'envergure de Brossard n'a pas l'autonomie pour se doter d'une desserte policière locale à la hauteur des attentes de sa population. Comme elle fait partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la loi stipule qu'elle ne pourrait former son propre corps policier, ni même être desservie par une autre municipalité. L'ultime alternative est de s'en remettre aux décisions de l'agglomération de Longueuil. Or, dans le contexte de la structure juridique actuelle de l'agglomération de Longueuil, l'influence de Brossard est très limitée et largement minoritaire.

La volonté du conseil municipal, principal défenseur des intérêts des Brossardoises et des Brossardois, est d'établir un poste de police sur son territoire. Comme mentionné précédemment, la proximité entre les policiers et les citoyens est essentielle pour entretenir un sentiment de sécurité dans la communauté. Ainsi, la présence physique d'un poste de police sur le territoire brossardois devient une solution incontournable aux yeux des élus.

---

<sup>2</sup> La police de quartier (Livre vert 1994) Jacques Duchesneau

Comment peut-on prétendre assurer un service de couverture policière performant à près de 15 km de distance d'une communauté qui comptera bientôt 100 000 citoyens et de nouveaux foyers potentiels de criminalité que sont notamment les trois stations du REM?

Implanter une démarche de police dite de concertation, adaptée au milieu, pourrait certainement être bénéfique dans la relation entre les policiers et les citoyens, mais très certainement insuffisante pour une desserte adéquate, à notre avis.



Il n'est nullement question ici de s'engager dans une modification du cadre de gouvernance de l'agglomération, mais bien d'assurer à toute ville ou communauté populeuse du Québec, quel que soit son contexte juridique, d'obtenir des services policiers de proximité à la hauteur des besoins de ses citoyens.

Des changements législatifs dans le cadre de la réforme des corps de police doivent prévoir une obligation que toute ville ou territoire populeux, disons de 50 000 citoyens et plus, obtienne des services de police de proximité appropriés, notamment par l'implantation d'un poste de police sur son territoire.

## RECOMMANDATIONS

### ENJEU NO 1 : UNE PRÉSENCE POLICIÈRE DE PROXIMITÉ INTÉGRÉE DANS SON MILIEU

- Introduire des changements législatifs de manière à ce que toute ville ou communauté de plus de 50 000 habitants soit assurée d'avoir un service de police de proximité performant sur son territoire, et ce, indépendamment de son modèle de gestion policière;
- S'inspirer des fondements du modèle de police de quartier afin d'assurer un meilleur sentiment de confiance mutuelle entre les policiers, les citoyens et les représentants de la ville ou de la communauté. Cela doit se faire en favorisant la responsabilisation géographique, une direction locale des patrouilles et de la lutte à la petite criminalité ainsi que des ressources dédiées à ce territoire.

## ENJEU NO 2 : UNE PHILOSOPHIE DE POLICE DE CONCERTATION ATTRAYANTE

### LA CULTURE POLICIÈRE

Les policiers exercent une profession dont la réalité est ponctuée d'arrestations, d'enquêtes complexes, de poursuites et autres, qui mènent à des comportements et à une culture axée principalement à combattre le crime.

Dès le début de leur formation, les étudiants en technique policière sont formés en vue de « maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique ». Ils sont entraînés aux techniques de combat et équipés de manière à veiller sur leur sécurité et celle d'autrui. Par exemple, lorsqu'ils revêtent un équipement de protection, ils se préparent à évoluer en terrain hostile. Il ne faut donc pas s'étonner que certains policiers interagissent difficilement avec les citoyens et qu'ils adoptent une approche de confrontation et de méfiance.

### UN TRAVAIL POLICIER EN PLEINE MUTATION

Le travail policier est d'une grande complexité et a subi d'importantes transformations ces dernières années. Selon les informations transmises, plus de 70 % des appels logés à la centrale 911 du SPAL nécessitent une intervention sociale qui n'a pas nécessairement de connotation criminelle, comme l'application de réglementation, la résolution de conflits, les demandes d'aide et les problématiques de santé mentale. Il devient difficile pour le policier de mettre à profit ses habiletés de combattant du crime dans des situations davantage à caractère social.

Pour mieux répondre à cette réalité, la Direction du SPAL propose une nouvelle philosophie de police dite de concertation, qui repose sur huit principes identifiés comme fondamentaux et d'importance équivalente, soit : la concertation, la prévention, le soin, l'interculturel, la confiance, la proximité, la partialité multidirectionnelle et le bon jugement policier.

Afin de mettre en œuvre cette philosophie de police de concertation, la Direction du SPAL propose une série de huit chantiers, en plus de différentes mesures de pilotage de cette transformation. Certes, l'idée et les fondements d'une police de concertation sont attrayants. Pour une ville comme Brossard, il va de soi que d'investir dans une transformation qui favorisera une meilleure compréhension de ses citoyens et une amélioration du lien de confiance est bénéfique.

Cependant, cette transformation nous semble insuffisante si le rapprochement avec la population n'inclut pas l'implication et la présence physique constante sur le territoire de la ville de l'ensemble de ses patrouilleurs agissant localement.

À titre d'exemple, ledit projet du SPAL, qui prévoit la dotation d'une poignée d'agents de concertation, localisés à 15 km de leur population, quelques heures par jour, ne pourra répondre efficacement aux attentes de la population brossardoise.

Toutefois, combiner une transformation appuyée par une philosophie de police de concertation à une présence policière physique accrue et une direction locale en lien avec les gestionnaires municipaux locaux serait, selon nous, des conditions essentielles de succès.

La ville de Brossard est un endroit idéal pour déployer les principes d'une police de concertation intégrée au milieu. Sa dimension, sa diversité culturelle et ses défis de gestion de la criminalité, dans un contexte de croissance et de déploiement de trois nouvelles stations du REM, font en sorte qu'elle représente un territoire de choix pour déployer et mesurer l'efficacité d'une transformation d'envergure.

Le déploiement d'une philosophie de police de concertation nécessitera des investissements dont les retombées économiques se feront sentir avec un certain délai. Bien qu'une partie importante des ressources au projet de transformation seront financées à même celles du SPAL, cette transformation exportable, pouvant servir de modèle aux autres corps policiers, devra être supportée par une contribution financière du gouvernement du Québec.

## RECOMMANDATIONS

### ENJEU NO 2 : UNE PHILOSOPHIE DE POLICE DE CONCERTATION ATTRAYANTE

- Que soit entreprise une transformation des services policiers s'appuyant sur une philosophie de police de concertation plus proche de la réalité des citoyens, intégrée aux activités de proximité des policiers, bien planifiée et incluant le développement d'indicateurs de performance des mesures mises en place;
- Que le territoire de la ville de Brossard, de par ses caractéristiques et sa croissance actuelle, devienne le premier projet de poste de police de proximité selon la philosophie de police dite de concertation, coordonné par une direction locale en lien avec les gestionnaires municipaux locaux;
- Qu'un financement provincial supporte cette transformation.

### ENJEU NO 3 : POUR DES SERVICES DE POLICE DE PROXIMITÉ PLUS PERFORMANTS

#### DES PARTENARIATS ET UNE PRÉSENCE DE CIVILS À BONIFIER

La philosophie de police de concertation ne vise pas, selon nous, à dénaturer l'essence même du travail du policier de proximité. Interagir avec des problématiques de santé mentale, d'itinérance ou de désordres sociaux n'est pas exclusif au rôle du policier. Ainsi, il est nécessaire de baliser les limites de l'intervention policière dans ces contextes. Il faut éviter que le policier n'empiète dans les champs de compétence des partenaires civils, notamment du milieu de la santé et des services sociaux ainsi que des technologies numériques.

Il n'est pas ici question de former des policiers qui remplaceront des travailleurs sociaux, des psychologues ou des informaticiens, par exemple. Le policier doit être en mesure d'interagir, selon les expertises de chacun. Il doit conserver son rôle principal de gardien de la paix.

À la fois pour des considérations financières, et principalement pour des motivations d'efficience et d'efficacité, l'intégration accrue de civils dans les services policiers et le partenariat civil / policier doivent être favorisés et priorisés.

### **DES HABILITÉS DE COLLABORATION À METTRE EN VALEUR**

Dans toutes les sphères du marché du travail, la complexité des problématiques, la pluralité des expertises et le travail d'équipe requièrent davantage de compétences relationnelles, émotionnelles et de collaboration. Les activités policières n'échappent définitivement pas à cette réalité.

À la fois dans ses interactions avec les citoyens et avec ses partenaires policiers et civils, le policier doit démontrer une capacité accrue d'écoute, d'empathie et de flexibilité.

Le développement des habiletés de collaboration doit, à notre avis, occuper une part plus importante dans la formation de base et continue du policier afin d'optimiser la complémentarité si essentielle avec les partenaires et entre les diverses fonctions policières.

### **REDDITION DE COMPTE ET COMMUNICATION AVEC LES CITOYENS**

Tout comme l'aborde le livre vert sur la réalité policière dans sa section intitulée « L'équilibre entre l'indépendance et l'imputabilité », la Ville de Brossard est aussi d'avis que le maintien de cet équilibre est fragile, mais essentiel. L'indépendance et la neutralité policière doivent être préservées sans compromis.

Toutefois, c'est dans la confiance que lui porte le public que la police obtient toute sa légitimité. Actuellement, l'encadrement législatif est plutôt timide à ce sujet. Par exemple, Brossard, dans son contexte d'agglomération, a énormément de difficulté à obtenir une reddition de compte suffisante et, de ce fait, à mesurer l'efficacité et l'efficience de sa contribution de près de 35 M\$ annuellement au SPAL.

La population et leurs représentants élus sont en droit d'obtenir une reddition de compte et de mesurer la contribution des activités policières. Cela s'applique encore plus aisément dans le cas des services policiers de proximité.

Par exemple, le développement d'indicateurs de succès du déploiement d'une philosophie de police de concertation constitue une condition essentielle de réussite. D'autant plus que l'une des prémisses de cette philosophie repose sur la conviction que les investissements en prévention, soit en amont des crimes, permettront de réduire leur incidence.

### **ÉQUITÉ DANS LE FINANCEMENT**

Plusieurs élus municipaux ont dénoncé ces dernières années, à juste titre, que les corps policiers municipaux des 33 plus grandes villes du Québec sont financés exclusivement par chacune de ces municipalités comparativement aux villes desservies par la SQ dont une partie du financement est à la charge du gouvernement du Québec. Ce faisant, les citoyens des villes qui ont leur propre corps de police municipal doivent payer à la fois leur service de police, en plus de contribuer à ceux des villes faisant appel à la SQ.

Les coûts des services policiers sont en constante hausse et occasionnent une incessante pression fiscale auprès des municipalités, plus particulièrement chez celles qui comptent sur un corps policier municipal.

Pour Brossard, la situation est tout à fait inéquitable.

## RECOMMANDATIONS

### ENJEU NO 3 : POUR DES SERVICES DE POLICE DE PROXIMITÉ PLUS PERFORMANTS

- Que soient bien définis la portée des interventions des policiers et le partage des responsabilités avec les partenaires civils et les autres intervenants;
- Que soit priorisé l'intégration de plus de personnel civil au sein des services de police et le développement de partenariat plus étendu entre policier et civil;
- Que le développement d'habiletés de collaboration prenne une place grandissante dans la formation de base et continue d'un policier;
- Que des mesures législatives plus exigeantes soient mises en place pour assurer une reddition de compte des services policiers aux élus et aux citoyens, tout en protégeant l'indépendance et la neutralité des services de police;
- Que soit rétabli un financement approprié et équitable des services de police municipaux.

## CONCLUSION

La confiance et le sentiment de sécurité figurent certainement parmi les premières préoccupations d'un citoyen envers son milieu de vie.

L'amalgame de l'application des fondements d'une philosophie de police de concertation avec le meilleur d'une approche de police de quartier représente une piste de solution pour combler les attentes des citoyens envers les services policiers de proximité.

Ainsi, une transformation policière visant une meilleure efficacité et intégration dans son milieu doit impérativement être jumelée à une présence policière de proximité adéquate. Par exemple, l'établissement d'un poste de police au cœur d'une communauté contribue largement à ce sentiment de sécurité. Cette nécessité est d'autant plus criante dans des communautés populeuses hautement urbanisées.

Les citoyens de Brossard désirent ardemment que toute réforme des services de police au Québec permette d'atteindre leur objectif d'une couverture policière plus tangible, plus visible et davantage engagée dans la communauté.

Finalement, la Ville de Brossard tient à remercier Madame la Ministre Guilbault et les représentants du comité consultatif sur la réalité policière, de lui avoir donné l'occasion de participer à cette consultation.

## SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

### ENJEU NO 1 : UNE PRÉSENCE POLICIÈRE DE PROXIMITÉ INTÉGRÉE DANS SON MILIEU

- Introduire des changements législatifs de manière à ce que toute ville ou communauté de plus de 50 000 habitants soit assurée d'avoir un service de police de proximité performant sur son territoire, et ce, indépendamment de son modèle de gestion policière;
- S'inspirer des fondements du modèle de police de quartier afin d'assurer un meilleur sentiment de confiance mutuelle entre les policiers, les citoyens et les représentants de la ville ou de la communauté. Cela doit se faire en favorisant la responsabilisation géographique, une direction locale des patrouilles et de la lutte à la petite criminalité ainsi que des ressources dédiées à ce territoire.

### ENJEU NO 2 : UNE PHILOSOPHIE DE POLICE DE CONCERTATION ATTRAYANTE

- Que soit entreprise une transformation des services policiers s'appuyant sur une philosophie de police de concertation plus proche de la réalité des citoyens, intégrée aux activités de proximité des policiers, bien planifiée et incluant le développement d'indicateurs de performance des mesures mises en place;
- Que le territoire de la ville de Brossard, de par ses caractéristiques et sa croissance actuelle, devienne le premier projet de poste de police de proximité selon la philosophie de police dite de concertation, coordonné par une direction locale en lien avec les gestionnaires municipaux locaux;
- Qu'un financement provincial supporte cette transformation.

### ENJEU NO 3 : POUR DES SERVICES DE POLICE DE PROXIMITÉ PLUS PERFORMANTS

- Que soient bien définis la portée des interventions des policiers et le partage des responsabilités avec les partenaires civils et les autres intervenants;
- Que soit priorisé l'intégration de plus de personnel civil au sein des services de police et le développement de partenariat plus étendu entre policier et civil;
- Que le développement d'habiletés de collaboration prenne une place grandissante dans la formation de base et continue d'un policier;
- Que des mesures législatives plus exigeantes soient mises en place pour assurer une reddition de compte des services policiers aux élus et aux citoyens, tout en protégeant l'indépendance et la neutralité des services de police;
- Que soit rétabli un financement approprié et équitable des services de police municipaux.

## ANNEXE 1

### Analyse comparative des villes par importance de la population et la desserte policière offerte pour ses citoyens

Villes	Population	Nombre de policiers	Présence de postes de police	Autres unités
Montréal	1 784 135 <sup>3</sup> Ville 2 033 189 Agglo	4 596	33 postes de quartier <sup>4</sup>	4 centres opérationnels 1 Quartier général 1 Centre de formation 1 Centre d'enquêtes
Québec	542 250	757	4 postes <sup>5</sup>	
Laval	437 413	611 <sup>6</sup>	1 quartier général 6 postes de quartier	1 poste section prévention
Gatineau	284 557	393	1 quartier général 2 points de service	
Longueuil	246 654 Ville 423 525 Agglo	568	2 postes pour la gendarmerie <sup>7</sup>	<b>1</b> poste pour les enquêtes 1 poste pour la formation
Sherbrooke	166 988	122	2 postes	2 postes de la SQ
Lévis	145 594	155	1 poste	2 postes de la SQ
Saguenay	144 547	178	2 postes	1 poste de la SQ
Trois-Rivières	136 804	157	2 postes	1 poste de la SQ
Terrebonne	115 154	121	1 poste	
Saint-Jean sur le Richelieu	95 915	107	1 poste	1 poste de la GRC
<b>Brossard</b>	<b>87 215</b>	<b>Par le SPAL</b>		<b>0</b>
Repentigny	84 156	122	1 poste	
Saint-Jérôme	75 812	109	1 poste	
Drummondville	75 771	Par la SQ		1 poste de la SQ 1 poste de la GRC
Granby	67 286	78	1 poste	
Blainville	57 739	75	1 poste	
Saint-Hyacinthe	54 739			2 postes de la SQ
Dollard-Des-Ormeaux	51 050	50/4596 (pdq)	1 poste de quartier	
Mirabel	50 575	41	1 poste	
Rimouski	49 197			3 postes de la SQ 1 poste de la GRC
Shawinigan	48 971			2 postes de la SQ
Chateauguay	48 741	110	1 poste	
Mascouche	47 504	51	1 poste	1 poste de la SQ
Victoriaville	45 610			1 poste de la SQ
Saint-Eustache	44 939	60	1 poste	

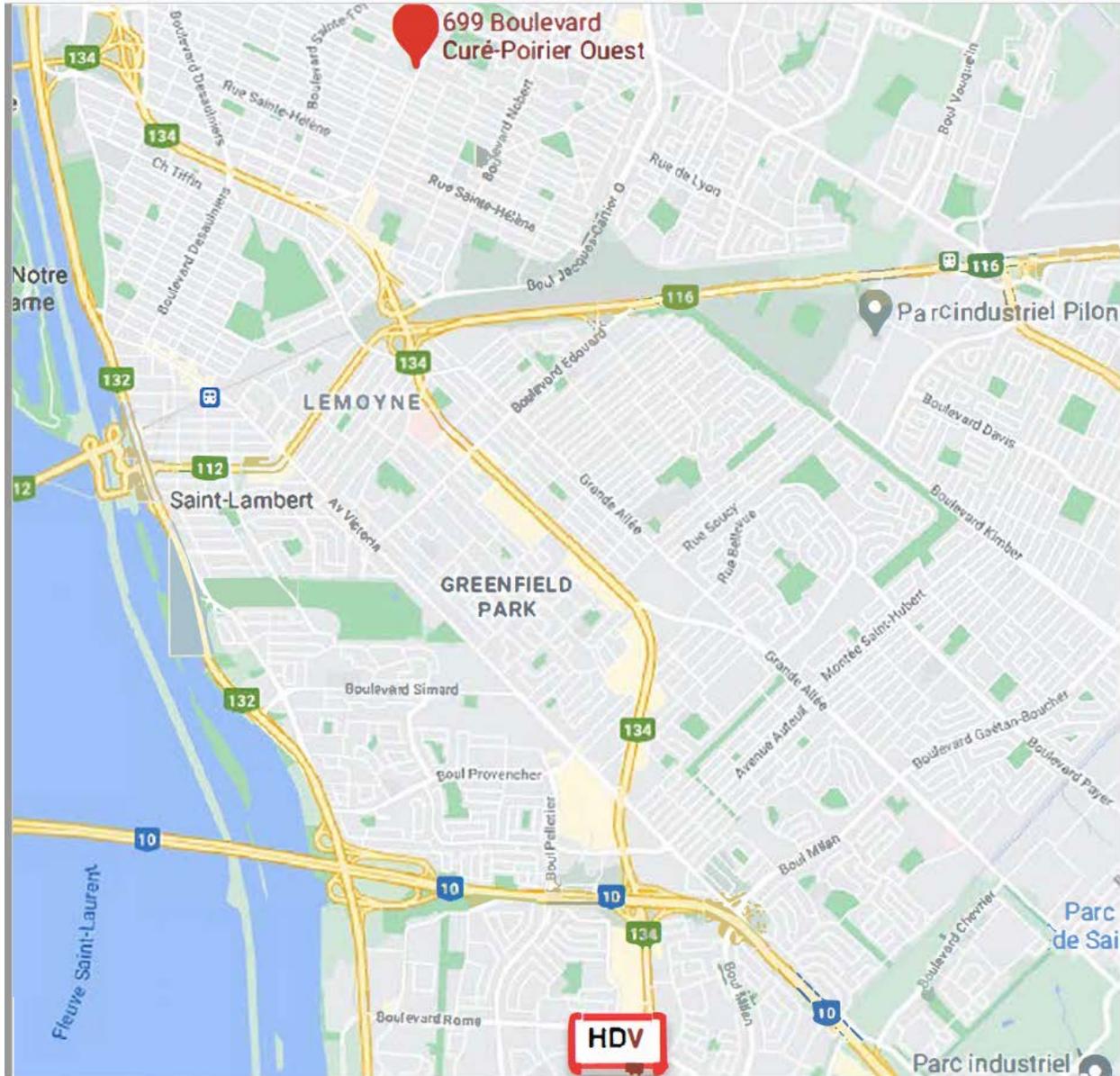
<sup>3</sup> Institut de la statistique du Québec, édition 2018

<sup>4</sup> Avec celui de l'aéroport et du métro

<sup>5</sup> La ville de Québec prévoit l'ouverture de sa nouvelle centrale de police du Vieux-Québec à la fin 2023. Y seront regroupés les services d'enquêtes, formation, centrale 911, détention, surveillance du territoire, etc. Les coûts estimés sont de 98,5M\$

## ANNEXE 2

### 699, BOULEVARD CURÉ-POIRIER OUEST



# 4700, RUE LECKIE

